

des visites de risque appliquées au risque infectieux:

◇ Visite de risque (VDR) en Hémodialyse

<http://www.grephh.fr/Hemodialyse-GREPHH.html>

◇ VDR en service MCO

<http://www.cpias-ile-de-france.fr/REGION/NPC/VDR2017/Protocole.pdf>

◇ Audit prévention du risque infectieux en ES ou EMS

http://www.cpias.fr/GDR/Audit/Protocole_audit_mixte_GDR_vf.pdf

◇ VDRI en Réanimation

<https://www.hygies.net/boutique/risques-qualite/la-visite-de-risque-evaluer-autrement-le-risque-infectieux-en-reanimation/>

◇ VDR en bloc-opérateur

<https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/gdr/visite-de-risque/>

◇ VDR Promotion de l'hygiène des mains

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/Protocole_VisitedeRisque_HDM.pdf

◇ VDR qualité et sécurité du traitement manuel des endoscopes souples non autoclavables en établissements de soins

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/proto_visite_risque_endoscope.pdf

◇ VDR qualité et sécurité des injections intra vitréennes (IVT)

http://www.cpias.fr/GDR/visite_risque/Protocole_visitederisqueIVT_mai2014.pdf

Autres liens utiles :

Groupe d'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière <http://www.grephh.fr/>

Nosobase <http://www.cpias.fr/nosobase/>

LA « VISITE DE RISQUE »

APPLIQUEE A LA PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX EN MILIEU DE SOINS

Méthode d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

GUIDE METHODOLOGIQUE

Octobre 2018



La visite de risque est une **méthode de gestion des risques *a priori***. Elle a pour objectif principal de prévenir la survenue des événements indésirables associés aux soins (EIAS) en repérant et en évaluant les risques latents dans une unité de soins donnée, un établissement d'hébergement médicosocial ou une structure de soins de ville. Elle repose sur une évaluation de l'ensemble de l'activité de l'unité de soins établie selon les référentiels en vigueur et en lien avec le parcours du patient. L'objectif secondaire de cette démarche est de contribuer au développement d'une culture de sécurité au sein des établissements de soins.

Des études montrent le caractère fréquent, parfois grave, souvent évitable des événements indésirables associés aux soins (EIAS) (Enquêtes nationales sur les événements indésirables associés aux soins (ENEIS)). Analysés selon des méthodes validées, ces événements reposent souvent sur des causes multifactorielles, causes apparentes immédiates mais aussi causes plus profondes en termes organisationnels, techniques et humains.

La sécurité des soins abordée de façon globale et systémique est un des thèmes de la loi hôpital patient santé territoire (HPST 2009). Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) de 2015 encourage le développement et la mise en œuvre d'outils de gestion des risques adaptés aux différentes activités de soins, dont la visite de risque déjà utilisée par certaines équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) et structures régionales d'appui (CPias).

Cette méthode nécessitait d'être développée au travers d'un guide méthodologique pour aider les équipes d'hygiène et les professionnels des unités de soins à mettre en œuvre ce type de démarche.

Dans les établissements de santé, elle constitue une méthode de repérage et d'évaluation des risques latents et répond à plusieurs enjeux :

→ Pour les structures et unités de soins

- Développer une démarche d'évaluation des risques via une analyse des pratiques et de l'organisation permettant **l'engagement effectif des professionnels**.
- Renforcer la **communication** interprofessionnelle.
- Sensibiliser, impliquer les professionnels dans la **démarche qualité-sécurité des soins et améliorer la culture de sécurité**.
- Répondre aux exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS) quant à la procédure de **certification** des établissements en matière de gestion du risque infectieux (critère 8g : maîtrise du risque infectieux) et à la démarche de gestion des risques (critère 8d : évaluation des risques *a priori*). Ceci en alimentant le compte qualité de l'établissement et en répondant aux éléments d'investigation obligatoires.

→ Pour les experts du risque infectieux et les gestionnaires de risques

- Répondre aux objectifs du programme national pour la sécurité des patients (**PNSP** : axes 1 et 3).
- Répondre aux objectifs du **PROPIAS** : Axes 1, 2 et 3.
- Évaluer périodiquement le dispositif de maîtrise du risque.
- **Identifier les risques** pour permettre leur caractérisation (criticité, niveau de maîtrise) et leur hiérarchisation à l'aide d'un outil adapté.
- Identifier les pistes d'amélioration et concevoir un **plan d'actions adapté** aux besoins du secteur d'activité ou de l'activité.
- Favoriser une communication avec les professionnels **en mettant l'accent sur les problématiques en lien avec le risque infectieux**. La pédagogie développée représente un enjeu important à l'intention des professionnels et des patients rencontrés.

Cette démarche concerne les équipes opérationnelles d'hygiène, l'équipe des gestion des risques associés aux soins et les soignants sans oublier les patients.

Les différentes étapes de la visite de risque

